



30 avril 2020

Consultation sur la transparence de la propriété bénéficiaire
Innovation, Sciences et Développement économique Canada
Édifice C.D. Howe
235, rue Queen (salle 1043A)
Ottawa (Ontario) K1A 0H8

Bonjour,

L'Institut professionnel de la fonction publique du Canada représente environ 55 000 professionnels de la fonction publique de partout au Canada, dont près de 12 000 vérificateurs, gestionnaires, juricomptables et autres fiscalistes employés à l'Agence du revenu du Canada.

La transparence de la propriété bénéficiaire est un sujet d'une grande importance. Les criminels et les grands fraudeurs fiscaux misent sur le secret pour faire circuler leur argent là où ils le souhaitent, sans détection ni contrôle. L'amélioration de la transparence contribue à prévenir la fraude, la corruption, le blanchiment d'argent et d'autres activités criminelles connexes.

En 2015, le ministère des Finances du Canada a réalisé une évaluation des risques qui a déterminé que le Canada est vulnérable aux activités illégales et non éthiques dans le cadre desquelles sont utilisées des sociétés-écrans pour masquer la traçabilité des flux financiers. Le Groupe d'action financière (GAFI) a déclaré que le Canada ne se conforme que partiellement aux exigences de transparence de la propriété bénéficiaire des personnes morales et des constructions juridiques. La GRC a quant à elle affirmé que la collecte et la divulgation publique d'informations sur la propriété bénéficiaire sont très utiles dans la lutte contre le blanchiment d'argent.

En 2018, l'IPFPC a mené un sondage auprès des vérificateurs de l'Agence du revenu du Canada pour connaître leur opinion sur un éventail de débats politiques contemporains. Plus de six répondants sur dix (61 %) jugent que le Canada protège un peu trop par le secret certains renseignements au sujet de la propriété bénéficiaire. En outre, les trois quarts (75 %) sont d'avis que les gouvernements fédéral et provinciaux devraient obliger les sociétés à divulguer leurs relations de « propriété bénéficiaire ».

Là où le secret est le problème, la transparence est la solution. Le gouvernement fédéral devrait créer un registre public des informations sur la propriété bénéficiaire des entreprises. Il s'agirait d'un outil unique et facile d'emploi qui permettra d'améliorer, de normaliser et de recueillir les renseignements des administrations fédérales, territoriales et provinciales.

Merci de l'attention que vous porterez à ces recommandations.

Cordialement,

Debi Daviau
Présidente de l'IPFPC